

Mardi 21 janvier, à 19 h  
École des Quatre-Vents  
Procès-verbal

**Présences :**

Catherine Déry	Jessie Leblanc	Mélissa Tremblay
Annie Samson	Mélanie Ouellet	Carole Couture
Julie Corriveau	Katie Tremblay	Karine Hamel
Marie Turenne-Champagne	Maude Deslauriers Talbot	Sara Boucher
Marie-Christine Bernier	Sherley Bernier	

**Absences :**

Jason Bélanger Bergeron

---

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Madame Déry souhaite la bienvenue à tous et souligne l'arrivée de madame Marie-Christine Bernier, nouvellement membre du conseil d'établissement, en remplacement de madame Lucie Grould. Puisqu'il y a des invités, soit messieurs Proulx et Boucher de la Maison de la Famille, madame Déry leur demande de présenter leur point (se référer au point 6. *Représentant Maison de la Famille*).

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Julie Corriveau  
Appuyé par Mélissa Tremblay

**3. Adoption du procès-verbal du 19 novembre 2019**

Le procès-verbal est adopté avec les modifications présentées.  
Proposé par Jessie Leblanc  
Appuyé par Mélanie Ouellet

**4. Suivi au procès-verbal**

5. Projet particulier

Les résultats du sondage ont été envoyés par courriel. Parmi les répondants, 100 % des membres du personnel et 98 % des parents ont accepté le projet particulier avec Hatchi.

Ce dernier a donc fait son retour à l'école le 11 décembre 2019. Hatchi est présent à l'école à raison de 3 jours par semaine. D'ailleurs, Hatchi et madame Natacha participeront à l'émission *Animania* qui sera présentée le 29 janvier prochain sur les ondes de TVA.

#### 10. Immobilisation

Le lignage du plancher du gymnase sera refait pendant la semaine de relâche (mars 2020).

#### 11. Coopsco

Monsieur Bélanger Bergeron nous fera le suivi à la prochaine réunion quant à l'achat du matériel scolaire par le biais de la boutique Hamster, située à Saint-Agapit.

#### 13. Suivi budgétaire

La somme de 1 200 \$ provenant du poste budgétaire du conseil d'établissement sera destinée aux parents. Les membres discutent du projet de madame Sandra Talbot sur les ateliers de stimulation du langage et de motricité adressés aux parents et enfants de 3 à 7 ans à la Maison de la Famille. Nous contribuerons donc à ce projet pour un montant de 1 000 \$. Il y aurait aussi possibilité d'offrir une conférence. Finalement, il est soulevé qu'il serait pertinent d'obtenir le rapport annuel de la Maison de la Famille.

Proposé par Sara Boucher

Appuyé par Annie Samson

#### 16.3 Comité parascolaire

Le projet d'un conseil écolier a été discuté avec les membres du personnel. Puisque les tâches des enseignants sont signées et que le temps est déjà alloué, il a été proposé de sonder les élèves, lorsque possible, pour les impliquer dans la prise de décisions. De plus, les enseignants ont mentionné que par le passé, ce type de conseil avait déjà existé, mais que malheureusement, au primaire, il était difficile de faire vivre ce type de projet. En effet, bien souvent, l'adulte responsable se retrouvait seul à faire la tâche au lieu des élèves. Les enseignants sont donc revenus sur le fait de sonder les élèves et de les impliquer dans la prise de décisions. Cela serait la meilleure option ! Quelques exemples de prise de décisions avec l'implication des élèves sont proposés : cour d'école, théâtre, activités parascolaires, etc. Un « Vox Pop » pourrait aussi être une méthode utilisée pour sonder les élèves.

### **5. Questions du public**

#### **6. Représentant Maison de la Famille**

Messieurs Proulx et Boucher viennent demander l'aide du conseil d'établissement de notre école pour la fondation de la Maison de la Famille. Celle-ci existe depuis 20 ans. Une somme de 43 000 \$ est nécessaire pour effectuer les travaux restants à réaliser. Ils désirent que les enfants de l'École des Quatre-Vents participent à la collecte de sous à l'aide des « tirelires » à l'occasion de l'Halloween.

Les membres du conseil d'établissement choisissent de reconduire la décision prise pour l'Halloween 2019, soit celle de ne pas adhérer à la collecte de sous via les tirelignes pendant la fête de l'Halloween. Les membres suggèrent plutôt que le moyen de financement de la Maison de la Famille devrait être revu afin d'impliquer de façon concrète et tangible les élèves. Il a été suggéré de mettre en place un pot, par exemple, permettant de recueillir des dons lors de l'inauguration de l'agrandissement de la Maison de la Famille.

Proposé par Jessie Leblanc

Adopté par Maude Deslauriers Talbot

L'inauguration de l'agrandissement de la Maison de la Famille aura lieu le 9 mai prochain. D'ici ce temps, les élèves des deux écoles seront mis à contribution pour faire une murale sous le thème : « Je suis de cette histoire ». Celle-ci sera supervisée par madame Maude Côté Desrochers, enseignante à l'École des Quatre-Vents.

## **7. Période des inscriptions scolaires**

La période des inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 se déroulera du 3 au 14 février 2020. Les élèves inscrits présentement à l'École des Quatre-Vents recevront un courriel sous peu pour la réinscription par Internet via *Mozaik Inscription*. Ils pourront procéder à la réinscription de leur enfant à l'école et au service de garde. Toute nouvelle inscription devra être effectuée en personne, directement au secrétariat de l'école. Pour le programme passe-partout, une publication à part a été réalisée.

## **8. Anglais intensif (6<sup>e</sup> année)**

Les enseignants ont été sondés pour le retour de l'anglais intensif offert aux élèves de 6<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2020-2021. Suite au sondage réalisé, sur les 19 enseignants présents, 18 personnes ont voté qu'ils étaient en accord avec le retour de l'anglais intensif et une personne s'y est abstenue.

Les membres du conseil d'établissement sont invités à se prononcer sur le programme de l'anglais intensif offert aux élèves de 6<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2020-2021. Les membres votent. Le projet est accepté par tous les membres à l'unanimité.

Proposé par Jessie Leblanc

Appuyé par Mélissa Tremblay

## **9. Suivi - Fermeture en cours de journée**

Si une fermeture est annoncée le matin en raison d'une tempête, par exemple, le service de garde est ouvert à moins que l'école soit fermée pour tous, élèves et membres du personnel.

S'il y a fermeture en cours de journée, un message par courriel pourra être envoyé aux parents, à moins qu'il n'y ait pas d'électricité. Le message sera aussi affiché sur la page Facebook de l'école

et sur celle de la CSDN. Les parents des élèves plus jeunes de famille seront contactés par téléphone par les enseignants ou les éducatrices en service de garde selon l'heure de la journée.

Il y a des questionnements en lien avec le transport scolaire lors de tempête. Mme Sherley confirme qu'il est possible de rejoindre les conducteurs d'autobus en tout temps, et ce, même pendant que les élèves sont dans le véhicule.

## **10. Campagne de financement**

Les membres sont d'accord pour reconduire la formule du repas-spaghetti cette année. Il est discuté de joindre les marchands suivants :

- Accommodation Beauchesne pour les pâtes alimentaires;
- Les Jardins St-Antoine pour la sauce à la viande;
- La Boulangerie DeMailly pour les brioches.

Mesdames Mélissa et Marie-Christine s'occuperont des inscriptions via *Google Forms*. La livraison des repas est planifiée à l'école pour le mardi 7 avril 2020. Le paiement des repas sera reçu au moment de la livraison.

## **11. Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire**

Le document contenant les critères de sélection sera envoyé à madame Esther Lemieux, directrice générale de la commission scolaire, par madame Catherine Dery. Au préalable, celle-ci nous enverra une proposition par courriel afin qu'elle soit approuvée lors de la rencontre du 17 mars. Les membres sont invités à réfléchir sur la couleur que nous voulons donner à notre milieu scolaire (aspects personnalisés pour bien cerner les besoins afin que les critères soient adaptés au milieu).

## **12. Service de garde**

Lors de la semaine de relâche, le service de garde sera ouvert tous les jours de la semaine. Les élèves seront jumelés avec ceux de l'École des Sentiers pour participer aux activités. Un minimum de 35 élèves doit être atteint afin d'offrir le service.

On observe que le service de traiteur est peu utilisé. On compte très peu de repas, soit un par jour et parfois pas du tout.

## **13. Suivi des comités**

### **13.1 Comité de parents**

Les faits saillants des deux dernières rencontres ont été envoyés par courriel aux membres du conseil d'établissement. Lors de la dernière rencontre du Comité de parents, les membres ont dû prendre position sur une résolution visant à exprimer l'accord du Comité de parents quant aux modifications apportées au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023. Madame Maude Deslauriers-Talbot, représentante du conseil d'établissement au Comité de parents, a demandé la tenue d'un vote confidentiel sur la prise de résolution, étant données les démarches en cour du conseil d'établissement auprès de la Commission scolaire afin de faire

modifier la capacité d'accueil de l'École des Quatre-Vents. Le vote a eu lieu et la résolution a été adoptée à la majorité.

### **13.2 Comité parascolaire**

Il semble y avoir de l'ouverture de la part du service des loisirs de la municipalité pour un partenariat qui permettrait à nos élèves de vivre différentes activités parascolaires. Il pourrait aussi y avoir une collaboration avec l'École des sentiers. Pour l'année scolaire en cours, le projet de la Course des 4 Vents ne sera pas reconduit. Quant à la traditionnelle journée des petits entrepreneurs, celle-ci est prévue en juin.

### **13.3 Comité cour d'école**

Le document a été déposé à la commission scolaire. Celui-ci a aussi été acheminé au ministère pour la demande de subvention. Le terrain synthétique sera fait en premier lieu pour que le parcours d'hébertisme soit réalisé l'année suivante, autour de ce dernier. Les démarches seront entreprises pour les mesures de financement et les appels d'offres aussi, et ce, même si nous n'avons pas encore l'accord officiel du MEES pour l'obtention de la subvention. En effet, tant qu'il n'y a pas de bon de commande d'engagé, nous pouvons faire des demandes de soumission et ainsi, gagner du temps pour que les travaux puissent débuter à l'été lorsque les sommes seront versées en mai 2020. En parallèle, des démarches ont été entreprises afin de trouver un professionnel pour aider à maximiser l'utilisation de la cour d'école. Une approche a été effectuée auprès du CÉGEP pour la technique en architecture. Puisque ces derniers n'ont pas besoin de projets dans le cadre de leur cours, une démarche a été réalisée auprès de l'Université Laval. De ce côté, il serait possible d'embaucher des étudiants pour un projet de recherche à l'été 2020. Généralement c'est un comité composé de 3 à 5 élèves. Cependant, ceux-ci doivent avoir pour 140 heures de travail, à un salaire de 18 \$/h. Une subvention peut être demandée au Ministère pour payer une partie des salaires des étudiants.

## **14. Photo des membres du CÉ**

La photo des membres est prise. Elle sera publiée sur la page Facebook de notre école.

## **15. Acte d'établissement**

Il a été proposé par madame Talbot et appuyé par madame Déry que les membres du conseil d'établissement soient sondés par courriel et/ou téléphone pour faire un ajout à l'Acte d'établissement. Il est proposé d'inscrire dans le document les locaux, et leur numéro d'identification, utilisés par le service de garde.

## **16. Activité de fin d'année (Madame Déry)**

Avec le retour des élèves de 6<sup>e</sup> année en 2020-2021, madame Déry propose une destination avec activité de plein air comme sortie de fin d'année. Des discussions à cet effet auront lieu lors de la prochaine année scolaire.

## **17. Varia**

### **17.1 Lettre d'appui à la municipalité**

La municipalité de Saint-Apollinaire, par l'entremise de son maire Monsieur Ouellet, demande l'appui de l'École des Quatre-Vents pour un projet de construction d'une plateforme extérieure multisportive et réfrigérée. Une lettre d'appui a été écrite et déposée aux membres du conseil d'établissement.

Proposé par Jessie Leblanc

Appuyé par Marie Turenne-Champagne

### **17.2 Conseil des commissaires et capacité d'accueil**

Il y aura le dépôt d'une demande de modification au plan triennal de répartition des immeubles au conseil du commissaire le mardi 28 janvier 2020. Mesdames Déry et Talbot seront présentes à cette rencontre afin de présenter le point. Les membres du conseil d'établissement appuient à l'unanimité la demande de modification qui sera présentée.

### **17.3 CCEHDAA**

Le comité se penchera sur l'harmonisation du processus de transitions entre les centres de la petite enfance (CPE) et le préscolaire puis entre le primaire et le secondaire.

### **17.4 Courriel aux parents**

Il a été suggéré par Mme Déry de produire une communication aux parents de l'école afin de les informer des différentes décisions et sujets qui ont été discutés lors des rencontres du conseil d'établissement. Les membres du CE ont approuvé l'initiative. Une proposition de communication sera transmise aux membres avant la diffusion.

## **18. Prochaine rencontre**

Elle aura lieu le mardi 17 mars, à 19 h.

## **19. Levée de la séance**

La levée de la séance a eu lieu à 21 h 22.

Catherine Déry  
Présidente

Sherley Bernier  
Directrice